

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

## Séance du 24 novembre 2017

L'an deux mil dix-sept et le **vingt-quatre novembre 20 heures 30**, le Conseil municipal de la commune de Garnerans, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Dominique VIOT, Maire.

**Présents:** Messieurs Pierre BAILLY-BECHET, Pierre BOULLY, Stéphane CANTE, Hugues DE BROSES, Arnaud DE CERTAINES, Emile LIEBAUD, Régis LORAS, Roger RIBOLLET, Gilles VATOUX et Dominique VIOT.

**Absent excusé :**

Brice DUCRUIX donne pouvoir à Dominique Viot

**Absents :**

Monsieur Jean-Pierre BACHELARD, Mmes Christèle FORET et Evelyne MONFRAY,

Nombre de conseillers en exercice : **14**

Présents et représentés : **11**

Date de la convocation : 17 novembre 2017

Date d'affichage : 17 novembre 2017

Conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Stéphane CANTE a été nommé secrétaire de séance.

**Ordre du jour**

- Motion sur la disparition du poste d'assistante administrative à l'école
- Position du conseil sur la semaine d'école à 4 ou 4,5 jours

**Délibérations**

**N°40 : Motion sur la disparition du poste d'assistante administrative à l'école**

Suite à la réduction des emplois aidés, l'inspection académique ne renouvelle pas le poste d'assistante administrative à l'école de Garnerans en janvier 2018.

La disparition de ce poste a des conséquences importantes :

- un transfert de charge sur la directrice qui n'a qu'un jour par mois de décharge
- l'arrêt des activités de la bibliothèque et de la gestion du fond. La bibliothèque de l'école a fait l'objet d'investissements importants ces dernières années de la part de la commune en mobilier et en livres.
- l'arrêt d'une aide matérielle auprès des enseignantes
- des problèmes pour sécuriser les locaux et notamment gérer les entrées et sorties de l'école.

Dans un courrier daté du 23 octobre 2017 et envoyé à tous les maires de France, Monsieur le Premier Ministre indique que 200 000 contrats aidés seront maintenus en 2018 pour, entre autres, les communes rurales.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, affirme à la majorité son opposition à la disparition du poste d'assistante administrative à l'école, appelle à la prise de conscience par les services de l'Education Nationale des difficultés que cela génèreraient dans notre petite école rurale et demande le maintien du poste à partir de janvier 2018.**

## N°41 : Position du conseil sur la semaine d'école à 4 ou 4,5 jours

Lors du dernier conseil d'école le 9 novembre il a été indiqué qu'il faudra communiquer début janvier les horaires qui seront adoptés à la rentrée scolaire 2018.

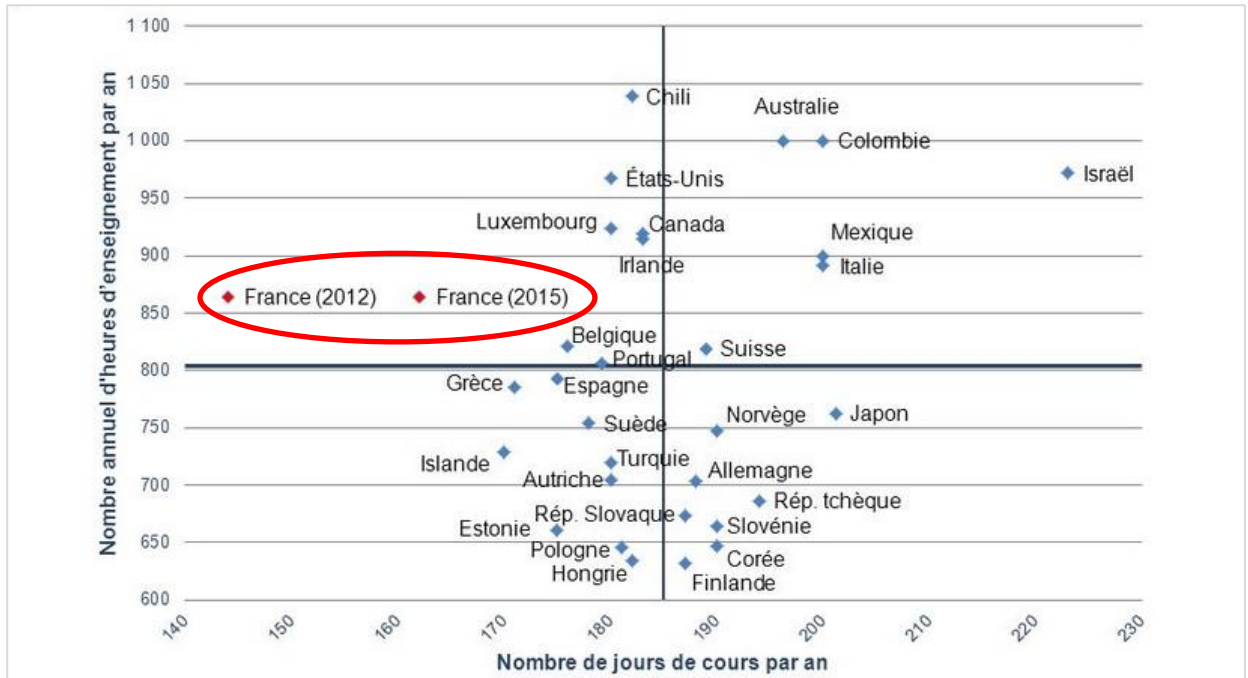
En conséquence le conseil d'école composé des enseignants, des représentants de parents d'élèves et de la mairie, va voter le 7 décembre en conseil d'école extraordinaire pour se prononcer sur les horaires à la rentrée de 2018.

Monsieur le Maire propose que la position de la mairie lors de ce conseil d'école soit celui choisi par le conseil municipal.

En résumé des débats il ressort les principaux arguments suivants :

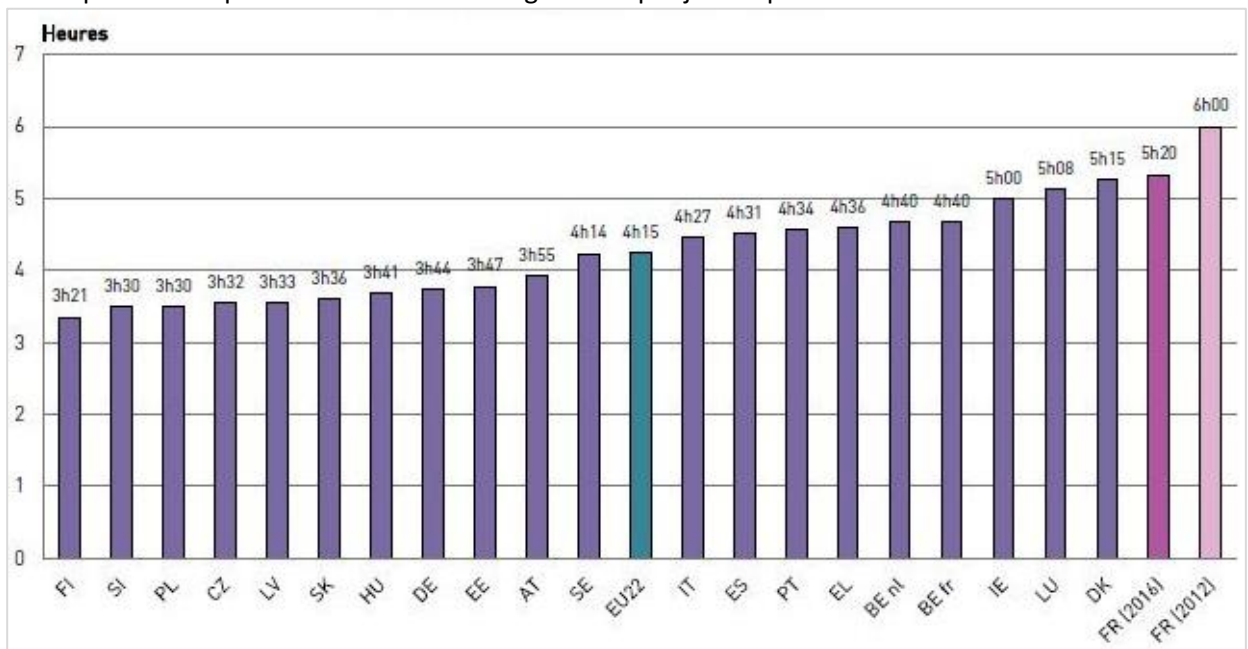
### Arguments pour le maintien du rythme à 4,5 jours :

La France se distingue pour être le pays de l'OCDE avec le moins de jours d'école (y compris avec 4,5 jours) et avec une durée d'enseignement annuel un peu supérieur à la moyenne :



C'est lié au rythme de la semaine d'école mais également à la durée des vacances scolaires plus longue que dans la plupart des autres pays.

Cela a pour conséquence une durée d'enseignement par jour la plus élevée :



Les enfants sont plus réceptifs à l'apprentissage le matin et il est donc a priori préférable d'avoir 5 matinées par semaine au lieu de 4 pour mieux apprendre.

### **Arguments pour le passage à 4 jours :**

- Les communes environnantes sont revenues à 4 jours ou l'envisagent fortement pour la rentrée 2018. En conséquence le créneau du mercredi matin est ou va être utilisé par les associations pour proposer des activités et les enfants de Garnerans pourraient être pénalisés si on reste à 4,5 jours.
- Les enseignants remontent un sentiment de plus grande fatigue des enfants depuis le passage à 4,5 jours.

Le recueil des avis des conseillers donne le résultat suivant : 5 pour la semaine de 4 jours, 4 pour la semaine de 4,5 jours et 2 abstentions.

Compte tenu d'une position très partagée il est proposé de laisser l'équipe enseignante et les parents d'élèves décider.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, propose à l'unanimité de laisser l'équipe enseignante et les parents d'élèves choisir le rythme scolaire à la rentrée 2018.**

## **Rapport des commissions**

### **Action sociale et culturelle et services à la population**

Le repas du CCAS se fera le jeudi 14 décembre, sera fourni par le traiteur 1001 saveurs et animé par Pierrot Musette.

### **Urbanisme et environnement, bâtiments communaux**

La Région a répondu favorablement à notre demande de subvention pour les travaux d'aménagement 2018 en nous accordant 25% des travaux éligibles soit 19% du montant total. Avec la DETR déjà obtenue les travaux seront subventionnés à près de 50%.

Suite à une réunion avec la maîtrise d'œuvre le planning a été fixé : consultation des entreprises pour le 31 janvier 2018, délibération du conseil municipal fin mars pour le choix de l'entreprise et travaux à partir de mai coordonnés avec les travaux Route d'Illiat de réfection du réseau d'eau potable par le syndicat des eaux; les travaux devraient être terminés au plus tard mi-juillet.

Des devis sont en cours pour changer la porte de la caserne des pompiers et installer un digicode.

Des devis sont en attente pour divers travaux aux Leynards.

Le désherbeur thermique Ripagreen a été livré.

Installation des barrières amovibles à l'aire de repos des Leynards pour séparer la partie parking de la zone piétonne où va être installé des tables. On a déjà constaté quelques dépôts d'ordure. Un panneau sera installé pour rappeler la sanction encourue.

### **Finances**

Chiffres au 24/11/2017 :

Dépenses de fonctionnement 277 463,88 €, 293 218,85 € de recettes

Dépenses d'investissement 87 609,54 €, 130 412,40 € de recettes

Réunion de la commission finances lundi 27 novembre.

### **Communication fêtes et cérémonies**

La cérémonie du 11 novembre et l'inauguration de la Boite à Livres a été un succès en termes de participation des habitants malgré le mauvais temps.

Une réunion de commission aura lieu en décembre pour travailler sur le bulletin.

### **Questions / informations diverses**

La départementale au sud des Leynards a été passée en interdiction de doubler par les services du département à la demande la commune.

L'objectif es de sécuriser les entrées et sorties chemin du Trève de Galle et Chemin des Debost. Des stops vont être également installés à ces intersections.

La séance est levée à 22 h 40 .

**Prochain Conseil le 26 janvier 2018 à 20h30**

*Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.*

Le Maire,

Dominique VIOT.